

La méthode pédagogique du gouvernement pour faire passer sa réforme du lycée : répétitions et « négociations »

Les directions syndicales pas si mauvaises élèves que ça...

L'année dernière, les mobilisations lycéennes avaient forcé le ministre de l'Éducation d'alors, Xavier Darcos, à troquer sa méthode arrogante contre une tactique plus humble : reporter la réforme des lycées et l'expérimenter localement pour la généraliser ensuite. Luc Châtel a donc pour tâche de remettre le dossier sur la table. De l'aveu même du nouveau ministre lors d'une visite au lycée Paul Duez de Cambrai, *« la réforme n'est là que pour offrir un cadre aux dispositifs innovants déjà en place et permettre leur généralisation »*. Comme son prédécesseur, il fixe un calendrier de concertations très serré et prévoit la mise en place des premières réformes à la rentrée prochaine, annonçant la réforme de la classe de seconde pour 2010 et prévoyant celle de la classe terminale pour septembre 2012.

Le budget pour la rentrée 2010, étant discuté en ce moment pour être adopté en décembre, la période accordée par le ministre pour la concertation ne permet évidemment pas d'envisager une remise en question en profondeur des préconisations faites par Richard Descoing et Benoist Apparu dans leur rapport rendu public en juin 2009. La prétendue liberté de réflexion et de proposition est de toute façon tronquée, après environ 40 000 suppressions de postes ces trois dernières années, la décision d'en supprimer encore 16 000 à la rentrée prochaine ne fait évidemment pas partie des points sur lesquels le gouvernement entend discuter. Dans de telles conditions, on ne peut que faire le lien entre la réflexion de Richard Descoing quant au financement privé des lycées et la « mise aux normes » qu'un tel type de financement appelle. Le souci de concertation affiché par le ministre est en fait une opération de com'certation qui consiste surtout à désamorcer les craintes, en faisant le tour des académies pour relayer le discours présidentiel du 13 octobre. La situation dans les établissements, déjà rendu difficile par les suppressions de postes ne sera donc certainement pas prise en compte. De fait, les principes de la réformes sont les suivants : pas d'augmentation des moyens ; pas d'augmentation de l'horaire-élève, mais au contraire un allègement pour y faire entrer l'accompagnement ; une classe de seconde de détermination et un cycle terminal avec spécialisation progressive, permettant la réorientation.

Nous ferons dans un premier temps une lecture politique de certains points saillants du projet de réforme, puis nous évoquerons les réactions des principaux syndicats enseignants et lycéens. Nous terminerons en évoquant quelques pistes de réflexion sur la crise du système éducatif et sur les réponses immédiates et à terme que cette crise appelle.

Les solutions avancées dans le projet de réforme et les méthodes du gouvernement vont à l'encontre des buts annoncés

Assurer la réussite de chaque élève : quelle réussite ?

Le gouvernement annonce que ce « nouveau » projet a pour but d'assurer la réussite de chaque élève. On peut commencer par se demander ce que signifie « réussite » pour ce gouvernement qui s'était donné pour mission de réduire le chômage, mais qui n'en a d'abord réduit que les chiffres, avant d'accompagner les plans massifs de licenciements qui ont contribué à faire exploser le chômage. Dans un tel contexte, le gouvernement aurait-il le cynisme de considérer que la réussite correspond à une insertion professionnelle bien souvent réduite aujourd'hui à l'accumulation de contrats précaires ?

L'autonomie : dans quel contexte ? Une confusion entre le but et le moyen ?

L'autonomie est un concept qui revient régulièrement dans le projet présenté, que ce soit pour l'établissement ou l'individu, mais seulement pour justifier le désengagement de l'État. Concernant l'autonomie des établissements, dans un contexte politique et économique de réduction des financements, peut-on envisager qu'elle débouche sur autre chose qu'une gestion de la pénurie ? Par exemple, à moyens constants, les établissements auront la « liberté » de dédoubler les classes dans certaines disciplines, un dédoublement rentrant forcément en concurrence avec les moyens d'une autre discipline. Pire, la liberté sera laissée à chaque établissement d'aller à l'encontre du respect des statuts des enseignants en semestrialisant leurs services : habile tactique pour décentraliser la responsabilité des attaques et préserver le gouvernement... Tout aussi inquiétante est l'autonomie laissée aux établissements pour organiser l'épreuve du baccalauréat, dont la préservation du cadre national n'a pas été affirmée.

Concernant l'autonomie de l'individu, elle est là aussi frauduleuse, car au lieu de venir en renfort de l'instruction commune, les deux heures d'aide individualisée prévues seront prélevées sur les heures d'enseignement disciplinaires. De même, s'agissant de l'orientation, plutôt que de guider l'élève pour qu'il s'approprie des questions et des règles qu'il ne connaît pas ou qui ne font pas sens pour lui, ce qui demande l'aide de Conseillers d'Orientation Psychologues (Copsy), le projet ne mentionne pas le rôle des Copsy(s) dont les postes ont été massivement supprimés ces dernières années ; il y a donc en creux le transfert de la tâche d'orientation sur les enseignants. Cette dernière mesure doit être mise en relation avec l'apparition ces dernières années d'offices privés proposant de faire des bilans d'orientation à des prix avoisinant les 300 euros. À noter qu'en 2003, Raffarin prévoyait également d'externaliser la mission

d'orientation aux régions et avait dû céder à la mobilisation des Copsy ce qu'il avait réussi à imposer aux personnels TOS.

L'acquisition de l'autonomie, tant dans l'enseignement que dans l'orientation, n'est donc pas envisagée comme un but, impliquant dans un premier temps un accompagnement conséquent dans la compréhension des concepts difficiles et des règles qui ne font pas forcément sens pour tous, mais comme un moyen renvoyant chacun à son état de conscience et de connaissance immédiat. Étant donné la disparité des valeurs qui peuvent amener un individu à faire des choix dans une société de classe, cette méthode semble la porte ouverte à une école encore plus complice de la reproduction sociale, en totale contradiction avec les annonces de Sarkozy qui, dans son discours du 13 octobre, avait dénoncé les déterminismes sociaux qui agissent au sein de l'école.

Quant aux moyens pour mettre en œuvre la réforme, le gouvernement veut que les établissements les trouvent eux-mêmes. Aux chefs d'établissements qui s'interrogent sur la mise en place pratique des deux heures de suivi individualisé, sur celle des classes de langue par niveau ou encore sur le rôle de conseiller d'orientation que devront jouer les enseignants, le ministre aurait répondu selon Aurélie Collas, dans *Le Point* : « *Soyez autonomes* », « *Nous vous laisserons des marges de manœuvre afin que vous puissiez vous adapter* ». Soit en langage clair : débrouillez-vous ! La question de la mise en place pratique porte également sur bon nombre d'autres points, notamment les « sas » de remise à niveau ou d'orientation qui seraient organisés pendant les vacances pour rattraper les difficultés et/ou permettre à l'élève de se réorienter en cours d'année ; or l'appel à des professeurs et personnels TOS volontaires aura des résultats inégaux selon les endroits et cela créera une situation où il deviendra normal de travailler pendant les vacances, avec une menace à terme sur les acquis statutaires des personnels.

L'adaptation à son époque : l'école et la logique de l'entreprise patriote ?

La mise en place d'une plate-forme téléphonique d'information et d'orientation laisse présager le pire, surtout après l'expérience du 39 49, plate-forme téléphonique du pôle emploi. Pourquoi ne pas proposer tout de suite une fusion de ces plates-formes téléphoniques, tant qu'à faire ? Ce n'est pas si déconnecté de ce qui se prépare en coulisse ! Il existe un projet de loi sur l'orientation et la formation professionnelle, entériné le 6 octobre par une commission de députés et sénateurs, qui prévoit de sortir l'orientation et la formation professionnelle initiale du champ de l'Éducation Nationale, comme le préconisait le Livre Vert de Xavier Darcos. Il y est notamment question de labelliser des organismes pour assurer certaines missions : la privatisation est en marche... Ce projet prévoit également de « rapprocher » pour ne pas dire fusionner des « opérateurs » chargés de l'information sur l'orientation comme l'ONISEP et le CIDJ.

Au sujet du management, Sarkozy a dans son discours du 13 octobre brossé les enseignants dans le sens du poil en saluant leurs compétences et leur dévouement, mais ne revient pas sur les suppressions de postes, ni sur le refus de revaloriser le salaire des enseignants. Dans la pratique, Luc Châtel a réaffirmé le principe du « travailler plus pour gagner plus », considérant peut-être que les enseignants ne travaillent pas suffisamment. De plus, via le Conseil Pédagogique, les enseignants seront chargés de répartir les moyens alloués à l'établissement et pourront donc être amenés, dans un contexte de baisse de ces moyens, à assumer une part de la responsabilité des échecs qui découlent pourtant en dernière analyse d'une insuffisance des crédits. On peut même imaginer, comme dans le secteur privé, que certains enseignants dociles puissent être tentés de faire du bénévolat pour atteindre les objectifs fixés par le projet d'établissement... L'alourdissement des tâches des enseignants pour atteindre les objectifs de la réforme est en effet inévitable: tutorat d'un nombre conséquent d'élèves ; formation pour suivre l'orientation ; mise en place de l'orientation active dès la classe de première ; stages pendant les vacances ; mise en place d'un « référent culture » ; nouvelles tâches (remplir le livret de compétences et le passeport orientation)... Le statut des enseignants est également menacé par la flexibilité qu'appellent la semestrialisation et la mise en place de « sas » de remise à niveau et d'orientation évoqués ci-dessus. Beaucoup d'enseignants sont désespérés face aux pressions nées de l'exercice du métier et certains professeurs craquent ; mais là aussi, l'institution assume les dommages collatéraux : certains collègues seraient déjà suivis par des DRH avec « contrat de progrès »...

Concernant les élèves, le projet parle d'augmenter le poids de la culture dans les enseignements. Mais quelle culture ? Évidemment, il ne s'agit pas de transmettre aux élèves la culture d'une économie planifiée, mais de renforcer la culture du système de production actuel. Il est par exemple prévu de multiplier les rencontres entre les élèves et les « acteurs du système économique » pour une « meilleure connaissance » des métiers et des formations. Dans son discours, Nicolas Sarkozy a annoncé qu'il comptait envoyer tous les élèves et les enseignants en stages en entreprise et à l'université... Concernant toujours le management et son corollaire, la pression par l'évaluation, l'évaluation permanente des capacités acquises par l'élève via le livret de compétences de Martin Hirsch s'oppose à l'évaluation de la compréhension globale d'un sujet, risquant de semer chez l'élève l'illusion que comprendre un sujet revienne à en comprendre de manière dissociée les éléments qui le composent.

Une autre conception gouvernementale de la culture à transmettre est tout aussi inquiétante : il est question de développer la participation à la culture locale et nationale. La référence à la culture internationale n'est mentionnée que sous l'aspect utilitariste de l'apprentissage des langues, mais laisse sceptique sur les conditions de réalisation. Les conditions d'enseignement à trente-cinq élèves par classe et la diminution des horaires en classe entière laissent présager un résultat aux antipodes de l'objectif annoncé. Après la lettre de Guy Mocquet, il est question de faire apprendre la Marseillaise à tous les élèves : le développement du sentiment de fierté nationale se

fait-il en prévision de sacrifice à faire au nom de la France ? N'y a-t-il pas un lien à faire avec la volonté de faire venir des « acteurs du système économique » qui pourraient par exemple faire comprendre aux élèves qu'au nom de la concurrence internationale, les futurs travailleurs auront des sacrifices à faire pour l'intérêt national ?

Les directions syndicales persistent dans la stratégie inoffensive de l'indignation en parole... et de la concertation en fait

Attention ou sinon...!

Attention ou sinon...!!

Attention ou sinon...!!!

Après la signature en juin 2008 des « seize points de convergence » sur la réforme du lycée, qui avait réuni le Snes-FSU, le Snep-FSU, le Sgen-CFDT, le Snalc-CSENS, le SE-Unsa, la CGT-Éducation, deux syndicats de chefs d'établissement (SNPDEN-Unsa et ID-FAEN), ainsi que les organisations lycéennes (la FIDL et l'UNL), de nombreux enseignants, parents et lycéens ont malgré tout rejeté le projet. Sous la pression des lycéens, de certains enseignants et militants syndicaux, ainsi que de certaines associations de parents d'élèves, il ne s'est plus trouvé beaucoup d'associations ou de syndicats pour défendre ouvertement le projet. En octobre 2008, la CGT et le SNES avaient même fini par « claquer la porte » des discussions avec l'ex-ministre.

L'année dernière, la direction du SNES a accepté de négocier la masterisation, c'est-à-dire la modification du mode de recrutement des enseignants, prétendant que la cette mesure entraînerait une revalorisation salariale. Quel est le résultat de ce troc ? Encore une fois, le gouvernement se moque de ses dociles interlocuteurs... Luc Châtel place toujours les rares mesures de revalorisation des rémunération pour tous sous conditions : changement des missions, travailler plus... En fait, les nouveaux recrutés au Master (bac + 5) ne seront payés que 100 euros de plus que les enseignants auparavant recrutés à bac + 4. Et ils seraient donc rémunérés à un salaire inférieur à celui des enseignants actuels recrutés après un an d'enseignement. Le SNES a diffusé un communiqué le 1er octobre dans lequel il dit qu'en agissant ainsi, le Ministre prend le risque d'interdire tout réel « dialogue social ». Pourtant, il continue de négocier la réforme Châtel du lycée... Dans un communiqué du 21 octobre, le SNES prend acte de la volonté ministérielle de poursuivre le débat, mais rappelle ses exigences que les personnels soient associés plus étroitement à cette réflexion qui engage l'avenir du lycée et de leurs métiers et appelle solennellement à ce que le calendrier des négociations soit revu... Faut-il apprendre à des enseignants ayant à exercer leur autorité dans leurs classes que le fait de toujours menacer sans passer à l'acte finit par nuire à la crédibilité ? Pour le coup, la perte de crédibilité est double, tant vis-à-vis du

gouvernement que de sa base...

Au delà des réactions, quelles sont les pistes d'action évoquées par les organisations ?

Une intersyndicale de l'Éducation s'est réunie le 15 octobre avec le SNES-FSU, l'UNSA, le SGEN-CFDT, la FAEN, la FERC-CGT, SUD-Éducation pour les enseignants et la FIDL pour les lycéens. Pour le SNES FSU, toutes les conditions sont réunies pour construire une action d'ampleur dans l'Éducation alors que la dynamique interprofessionnelle est annoncée comme étant en panne. La FSU a mis en débat une proposition de grève le 24 novembre dans un cadre le plus unitaire possible, mais le SGEN-CFDT et l'UNSA restent hostiles à cette proposition, prétextant ne pas vouloir grossir les rangs d'organisations qui portent des revendications contraires aux leurs. Malgré tout, l'UNSA a repris le discours du collectif comme cadre d'action, mais a refusé l'idée d'un appel commun contre le budget avec une semaine d'action dans laquelle chaque organisation pourrait s'inscrire avec des modalités diversifiées, dont la grève. Quel est alors le sens du cadre collectif proposé par l'UNSA ? La FERC-CGT, qui a accepté la proposition du SNES a précisé son accord pour une action de grève sur une plate-forme budget/emplois et a également souligné que le cadre collectif n'avait pas produit d'effets l'année dernière. SUD-Éducation soutient la nécessité d'une grève, avec tenue d'assemblées générales posant la question des suites et de la reconduction. FO, absent le jour de cette intersyndicale, a fait part de son accord pour une grève le jour du vote du budget. La FIDL a quant à elle lancé une campagne de mobilisation dans les lycées.

Sont également prévues une lettre aux parlementaires, une carte de doléance à destination des enseignants, lycéens, étudiants et parents en vue de recueillir des témoignages sur les conséquences des suppressions de postes, une opération de restitution des cartes au Salon de l'Éducation le 19 novembre...

La crise du système éducatif, la nécessité de réponses immédiates et à terme

Pas de système éducatif juste dans une société de classe

Nous avons abordé la question au début de l'article : quelle réussite possible dans le système de production actuel ? Sans cette mise en perspective, les revendications d'égalité des chances, de démocratisation du système scolaire ont du mal à faire sens car elles ne peuvent s'ancrer pleinement dans le « réel ». En effet, l'égalité des chances est bien souvent, consciemment ou non, interprétée comme la possibilité pour tous d'accéder à un statut social élevé. Mais une question se pose alors : peut-on réellement

tous devenir ingénieur, cadre ou patron ? Évidemment non... De là, la démocratisation de l'école est un leurre puisqu'elle ne peut être dissociée d'un processus de sélection pour permettre la division sociale du travail. La revendications d'un retour à une « école républicaine » juste ne revient qu'à demander un processus de sélection plus juste et donc sous-tend l'acceptation de la mise sur la touche de ceux qui ne répondent pas aux critères de sélection. Mais par les temps sombres que traverse le capitalisme, on se déplace d'une sélection juste à juste une sélection... Pourquoi un tel glissement ?

Bien sûr, il existe des causes visibles tel que le comportement népotique des élites avec les « fils et fille de... ». Mais il existe un autre phénomène plus subtil : l'acceptation, voire la promotion des règles de fonctionnement de la société capitaliste, notamment par les classes dominantes et par les cadres, dont la progéniture est largement protégée des injustices sociales. La reproductibilité sociale est un avantage pour cette catégorie de la population. Beaucoup de cadres actuels formés pendant les « Trente Glorieuses » ont bénéficié de l'ascenseur social. Cependant, nombre de cadres soixante-huitards ont adhéré aux valeurs du marché et participent aujourd'hui activement au démantèlement du service public.

Autre dommage de cette « école républicaine » : ceux qui n'accèdent pas à une catégorie sociale souhaitée doivent se résigner à une situation sociale méritée puisque diront certains : « *Ils n'avaient qu'à travailler à l'école* », voire : « *ils n'avaient qu'à avoir le concours* ». L'école « républicaine » est donc, en creux, également responsable de la dévalorisation sociale et individuelle qui en découle.

Quel plan de bataille dans l'immédiat ?

Mais c'est dans et par les luttes que s'acquiert la conscience de classe et que peut se discuter la perspective révolutionnaire. Pour l'heure, il s'agit d'infliger une défaite au gouvernement en faisant échouer sa réforme du lycée et de le faire reculer sur le budget. Il est juste de se battre, comme le font le syndicat SUD et les équipes de militants combatifs du SNES et de la CGT, pour que se tiennent des AG les jours de grève, en l'occurrence le 24 novembre (et évidemment des heures d'informations syndicales les jours précédents). C'est ainsi qu'il sera possible de définir collectivement les revendications, débattre sur la stratégie des directions syndicales, les raisons des défaites des grèves précédentes et de l'inertie qui semble frapper les enseignants du secondaire depuis le printemps 2008, voire depuis la grande lutte contre le décret de Robien en 2007. Il sera possible de faire le bilan des grands journées d'action sans lendemain du début de l'année et des échecs auxquels conduit inévitablement cette stratégie. La compréhension de ce bilan est nécessaire pour nourrir le combat en vue d'une stratégie radicalement différente, fondée sur des bases revendicatives claires — condition d'une unité réellement efficace —, sur l'auto-organisation et sur la construction de la grève reconductible.

De plus, la concomitance le 24 novembre de la grève des enseignants du secondaire avec celle des postiers, laquelle peut se poursuivre par une grève reconductible, mettra au centre le débat sur la nécessité de lutter tous ensemble, de façon interprofessionnelle, à la fois pour la défense et l'amélioration des conditions de travail et pour la préservation des services publics, contre les réformes du gouvernement prises dans leur cohérence.

C'est sur cet axe que doit être préparée la grève dans l'Éducation, en opposition avec les orientations sans perspective des directions syndicales en général et notamment avec l'orientation corporative des dirigeants du SNES.

Nicolas Faure, le 15 novembre 2009